OPCVM de droit français

H2O ALLEGRO FCP

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2026

Société de Gestion : H2O AM EUROPE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
www.h2o-am.com

Commercialisateur :
H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France -
Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
www.h2o-am.com

Sommaire

Page

1. Rapport de Gestion 3

a) Politique d'investissement 3

■ Politique de gestion

b) Informations sur l'OPC 5

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

■ OPC Indiciel

■ Fonds de fonds alternatifs

■ Réglementation SFTR

■ Accès à la documentation

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)

c) Informations sur les risques 9

■ Méthode de calcul du risque global

■ Exposition à la titrisation

■ Gestion des risques

■ Gestion des liquidités

■ Traitement des actifs non liquides

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG) 11

2. Engagements de gouvernance et compliance 12

3. Frais et Fiscalité 15

4. Certification du Commissaire aux comptes 16

5. Comptes de l'exercice 20

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2025** au **30 juin 2026,** les performances des différentes parts du fonds **H2O Allegro FCP** par rapport à leur indice de référence respectif sont détaillées ci-dessous :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O ALLEGRO FCP I ESTER + 3.00%	08/10/2020	FR0011006188	8.52% 4.96%
H2O ALLEGRO FCP N ESTER + 2.90%	08/10/2020	FR0013186673	8.30% 4.86%
H2O ALLEGRO FCP R ESTER + 2.10%	08/10/2020	FR0013393220	7.47% 4.06%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-I SOFR + 3.00%	08/10/2020	FR0011973635	10.97% 6.98%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-N SOFR + 2.90%	08/10/2020	FR0013320546	9.83% 6.88%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-R SOFR + 2.10%	08/10/2020	FR0013393246	9.89% 6.08%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-I SARON + 3.00%	08/10/2020	FR0012518389	4.25% 2.95%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-R SARON + 2.10%	08/10/2020	FR0013393253	5.20% 2.05%
H2O ALLEGRO FCP HSGD-R SORA + 2.10%	08/10/2020	FR0013393238	6.67% 3.30%
H2O ALLEGRO FCP HGBP-I SONIA + 2.95%	08/10/2020	FR0011192327	11.14% 6.90%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/26
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

1. Rapport de Gestion

H2O Allegro FCP repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux, de devises, et de crédit quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres sur les marchés obligataires, de crédit, et des changes.

La performance relative affichée par le fonds **H2O Allegro FCP** est générée sur les trois classes d'actifs de référence :

- Le segment des obligations souveraines enregistre une performance négative sur la période, les gains réalisés au cours de la première moitié étant effacés par un retournement de tendance durant la seconde. Les positions de pentification de la courbe des taux aux États-Unis et en Allemagne affichent de solides performances au cours de la première moitié de la période, bénéficiant des anticipations de baisse de taux et d'une orientation plus accommodante des banques centrales. Toutefois, ces gains sont annulés par la forte correction des marchés obligataires en mars, à la suite de l'escalade du conflit au Moyen-Orient, mais aussi en raison du discours plus restrictif de la Réserve fédérale américaine concernant l'inflation et les taux d'intérêt. L'allocation en dettes souveraines hors G4, notamment les positions relatives acheteuses d'obligations souveraines italiennes et mexicaines, apporte une contribution positive régulière pendant une grande partie de la période.
- Les stratégies de change enregistrent la meilleure performance, principalement grâce à l'exposition au panier de devises des marchés émergents. Les résultats sont particulièrement solides au cours du second semestre 2025, la résilience des fondamentaux des économies émergentes, le portage attractif et l'affaiblissement du dollar américain soutenant des devises telles que le peso mexicain, le réal brésilien et le won sud-coréen. Bien que la stratégie subisse un recul marqué en mars lors du mouvement de fuite vers le dollar américain provoqué par la montée des tensions géopolitiques, les gains négatifs sont en grande partie résorbés à la suite de l'ouverture des négociations. À l'inverse, l'allocation inter-bloc pèse sur la performance, la position acheteuse en yen japonais (JPY) restant sous pression en raison de la persistance des stratégies de carry trade, de l'ampleur des écarts de taux d'intérêt et du niveau élevé des coûts des importations d'énergie.
- Les stratégies de crédit contribuent positivement à la performance, principalement grâce à la sélection de titres obligataires émergents, affichant des résultats solides tout au long de la période. Plus particulièrement, une position acheteuse dette souveraine vénézuélienne libellée en dollars américains (USD) bénéficie de l'amélioration du sentiment des investisseurs et du resserrement des spreads souverains, dans un contexte d'anticipations plus favorables concernant la restructuration de la dette et l'évolution de la situation politique.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-11-25	17 916 847,91	18 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 15-10-25	14 628 503,19	14 700 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 14-01-26	13 930 138,81	13 982 745,88
FRAN TREA BILL BTF ZCP 25-02-26	13 530 705,50	13 600 000,00
BELG TREA BILL ZCP 12-03-26	13 412 393,23	13 490 191,06
BELG TREA BILL ZCP 13-11-25	10 942 271,62	10 993 943,99
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170725	0,00	20 800 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 15-07-26	15 875 168,26	4 185 868,33
FRAN TREA BILL BTF ZCP 09-04-26	9 829 371,05	9 886 631,85
FRAN TREA BILL BTF ZCP 03-09-25	0,00	17 000 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Le 1ER janvier 2026, la documentation réglementaire de **H2O ALLEGRO FCP** a été modifiée comme suit :

- Mise à jour des tableaux des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés.
- Ajout d'un tableau rappelant les proportions maximum et attendues de l'actif net pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.
- Ajout du fait que l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat est celle du dépositaire et que les intermédiaires des investisseurs peuvent y appliquer un délai antérieur à respecter.
- Ajout d'un préambule au paragraphe sur les commissions de souscription et de rachat précisant notamment qu'à l'exception des commissions expressément réservées à la société de gestion, les commissions non acquises à l'OPCVM reviennent aux commercialisateurs.
- Suppression des commissions de mouvement revenant à la société de gestion compensées par une augmentation des frais de gestion financière de 0,18% maximum TTC.
- Ajout dans les frais de fonctionnement et autres services des cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.
- Ajout d'un résumé de la politique de rémunération applicable à la société de gestion.

1. Rapport de Gestion

Le 16 avril 2026, la documentation réglementaire de **H2O ALLEGRO FCP** a été modifiée comme suit :

- A l'occasion de l'actualisation de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers relative aux outils de gestion de la liquidité issue de la directive AIFM 2, la rédaction de la documentation a été adaptée pour mieux identifier les deux outils de liquidité (swing pricing et gates) qui existaient déjà.
- La rédaction de la description des instruments financiers utilisés a été modifiée pour clarifier la possible détention d'actions et l'usage des notations. En ligne avec la réglementation, l'investissement dans les obligations non-gouvernementales est encadré par des contraintes reposant sur des notations internes des émissions ou des émetteurs, attribuées par la société de gestion suite à son analyse de crédit et qui ne se fient pas exclusivement ou automatiquement aux notations des agences de notation . Les limites d'exposition existantes sont conservées.
- Il est précisé que les ETFs (Exchange Traded Funds) peuvent être détenus en leur qualité d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Le recours potentiel à l'intelligence artificielle a été pris en compte avec l'ajout d'un descriptif dans la stratégie d'investissement et d'un nouveau risque. Pour autant, il est rappelé que l'intégration d'outils d'IA générative dans le processus de recherche en matière d'investissement ne constitue pas un changement significatif par rapport au cadre macroéconomique discrétionnaire établi par la société de gestion. Elle reflète plutôt une évolution naturelle de son processus d'investissement grâce aux nouvelles technologies.
- Le paragraphe des commissions de surperformance a été reformulé notamment pour préciser la notion de high water mark dans la détermination de l'actif de référence ou pour revoir les simulations des scenarii en intégrant une année supplémentaire. Cette reformulation ne modifie pas la méthodologie de calcul des commissions de surperformance.
- Le montant minimal de la première souscription des parts EUR-N et HUSD-N est ramené à un dix-millième de part.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 752 309 057,83

o Change à terme : 1 121 164 732,54

o Future : 2 622 887 349,80

o Options : 8 256 975,49

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID
	BNP PARIBAS FRANCE
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	DEUTSCHE BANK FRANCFORT
	ROYAL BANK OF CANADA PARIS
	WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	7 742 884,35
Total	**7 742 884,35**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	-2 878,13
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**-2 878,13**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC : Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 40. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 21.83. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 15,74%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 9,26%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 12,44%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

1. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :
• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et

2. Engagements de gouvernance et compliance

c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent		
H2O AM EUROPE/H2O MONACO	**2025**	**2024**
Wages and salaries	17 412 970	8 855 161
o/w Fixed wages	9 625 590	8 408 342
o/w Bonus	7 787 380	446 819
headcounts	39	34

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 14 680 786 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du Commissaire aux comptes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
H2O ALLEGRO FCP

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif H2O ALLEGRO FCP constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 02/11/2026 17:47:18

Christophe Coquelin
Associé

5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**113 728,33**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	113 728,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**142 263 447,66**	**110 961 854,01**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	142 263 447,66	110 961 854,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**34 106 651,18**	**71 458 883,28**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	34 106 651,18	71 458 883,28
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**9 684 704,05**	**11 778 661,72**
OPCVM	9 684 704,05	7 337 521,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	4 441 140,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**17 516 433,78**	**20 101 041,02**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**203 571 236,67**	**214 414 168,36**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**49 998 875,59**	**68 243 507,96**
Comptes financiers	**13 952 458,70**	**4 904 924,64**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**63 951 334,29**	**73 148 432,60**
Total de l'actif I+II	267 522 570,96	287 562 600,96

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	211 073 884,00	172 114 456,32
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	18 015 650,69	40 082 114,52
Capitaux propres I	**229 089 534,69**	**212 196 570,84**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**229 089 534,69**	**212 196 570,84**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**21 655 958,27**	**18 923 841,40**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**21 655 958,27**	**18 923 841,40**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	16 777 078,00	56 442 188,72
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**16 777 078,00**	**56 442 188,72**
Total Passifs : I+II+III+IV	**267 522 570,96**	**287 562 600,96**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	11 538 363,78	11 195 454,94
Produits sur titres de créances	659 953,17	786 064,31
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	866 447,11	1 194 540,17
Sous-total produits sur opérations financières	**13 064 764,06**	**13 176 059,42**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-28 901,19	-91 890,09
Sous-total charges sur opérations financières	**-28 901,19**	**-91 890,09**
Total revenus financiers nets (A)	**13 035 862,87**	**13 084 169,33**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 443 358,01	-8 512 135,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-5 443 358,01**	**-8 512 135,72**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**7 592 504,86**	**4 572 033,61**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-47 791,69**	**-813 239,46**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**7 544 713,17**	**3 758 794,15**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-4 562 272,54	45 510 794,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-481 000,15	-752 615,61
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-5 043 272,69**	**44 758 179,16**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-225 745,50**	**-3 844 914,04**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-5 269 018,19**	**40 913 265,12**

5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	14 324 536,61	-2 370 613,96
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	488 960,64	-460 311,72
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**14 813 497,25**	**-2 830 925,68**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**926 458,46**	**-1 759 019,07**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**15 739 955,71**	**-4 589 944,75**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**18 015 650,69**	**40 082 114,52**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pour les parts EUR-R, EUR-N et EUR-I
L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 2,1% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts EUR-R, de 2,9% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts EUR-N et de 3% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement pour les deux parts EUR-I, sur sa durée minimale de placement recommandée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les parts HGBP-I
L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 2,95% l'an à celle du SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé quotidiennement pour les parts HGBP-I, sur sa durée minimale de placement recommandée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les parts HCHF-R et HCHF-I
L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 2,1% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement pour les parts HCHF-R et de 3% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement pour les parts HCHF-I, sur sa durée minimale de placement recommandée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les parts HUSD-R, HUSD-N et HUSD-I
L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 2,1% l'an à celle du SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement pour les parts HUSD-R, de 2,9% l'an à celle du SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement pour les parts HUSD-N et de 3% l'an à celle du SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement pour les parts HUSD-I, sur sa durée minimale de placement recommandée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les parts HSGD-R et HSGD-I
L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 2,1% l'an à celle du SORA (Singapore Overnight Rate Average) à 1 mois (1-Month Compounded SORA) pour les parts HSGD-R et de 3% l'an à celle du SORA (Singapore Overnight Rate Average) à 1 mois (1-Month Compounded SORA) pour les parts HSGD-I, sur sa durée minimale de placement recommandée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

5. Comptes de l'exercice

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur le fait que les différents objectifs de performance indiqués dans la présente rubrique "Objectif de gestion" sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de surperformance arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

5. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**267 262 304,05**	**281 445 705,07**	**220 621 170,09**	**212 196 570,84**	**229 089 534,69**
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C) en EUR					
Actif net	61 143 380,33	63 222 073,81	45 618 287,85	43 870 041,25	39 267 912,12
Nombre de titres	414,2953	315,9164	235,8749	179,7246	148,2445
Valeur liquidative unitaire	147 584,05	200 122,79	193 400,34	244 095,91	264 886,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	12 037,74	48 989,72	-7 914,76	48 195,23	-7 530,77
Capitalisation unitaire sur revenu	5 023,03	-6 534,24	11 499,18	5 080,69	10 365,22
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D) en EUR					
Actif net	23 600,21	30 856,06	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	280,0000	280,0000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	84,28	110,20	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,82	27,12	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur revenu	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	-3,06	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C) en EUR					
Actif net	7 281 219,99	7 896 336,73	5 593 828,58	6 319 608,56	6 726 604,65
Nombre de titres	64 578,4809	51 898,9698	38 268,5542	34 363,0918	33 771,6202
Valeur liquidative unitaire	112,74	152,14	146,17	183,90	199,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,24	37,29	-5,96	36,35	-5,66
Capitalisation unitaire sur revenu	4,17	-4,86	8,60	4,13	7,69

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) en EUR					
Actif net	62 076 298,43	67 162 873,94	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	2 148,0532	1 721,2588	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	28 898,86	39 019,62	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2 346,25	9 567,60	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	864,19	-1 421,26	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) en EUR					
Actif net	90 553 441,95	92 884 935,29	124 440 866,86	120 403 136,40	123 288 290,38
Nombre de titres	1 080 685,6755	828 971,4810	1 167 058,9212	904 724,5544	861 980,8190
Valeur liquidative unitaire	83,79	112,04	106,62	133,08	143,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,81	27,54	-4,33	26,39	-4,06
Capitalisation unitaire sur revenu	2,33	-4,26	5,42	2,23	4,46
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C) en CHF					
Actif net en CHF	4 987 548,60	5 756 744,75	4 196 408,09	343 313,46	2 521 182,12
Nombre de titres	64,1074	54,8585	42,2305	2,8000	19,7240
Valeur liquidative unitaire en CHF	77 799,88	104 938,06	99 369,13	122 611,95	127 823,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	8 898,31	31 848,60	-5 420,83	23 382,02	-5 670,16
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2 469,37	-3 409,96	6 051,64	2 888,43	3 360,44

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) en CHF					
Actif net en CHF	12 219 432,18	11 028 793,73	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	683,2276	459,4013	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	17 884,86	24 006,88	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	2 046,69	7 300,19	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	486,56	-883,91	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) en CHF					
Actif net en CHF	318 042,13	401 121,73	9 031 491,18	1 072 457,65	894 251,76
Nombre de titres	3 989,4648	3 787,0396	91 497,8536	8 910,7821	7 062,9884
Valeur liquidative unitaire en CHF	79,72	105,91	98,70	120,35	126,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	9,13	32,33	-5,36	23,05	-5,68
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2,33	-4,07	5,09	2,21	4,51
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C) en GBP					
Actif net en GBP	288 044,80	649 516,86	786 227,24	338 978,26	292 790,39
Nombre de titres	628,0004	947,7145	1 173,5501	386,0011	300,0004
Valeur liquidative unitaire en GBP	458,66	685,35	669,95	878,17	975,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	54,53	187,24	-1,11	225,84	-39,88
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	23,29	31,84	43,88	47,21	54,44

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) en SGD					
Actif net en SGD	2 784 370,71	2 409 847,37	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	14 098,7113	8 858,2210	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en SGD	197,49	272,04	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	23,14	51,63	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	3,77	-7,14	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) en SGD					
Actif net en SGD	1 133 721,93	1 122 383,53	3 021 552,33	3 540 662,94	4 294 979,92
Nombre de titres	13 867,5643	10 063,3296	28 511,6656	26 847,1177	30 529,0424
Valeur liquidative unitaire en SGD	81,75	111,53	105,97	131,88	140,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	9,63	21,24	-3,32	17,13	-3,46
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,55	-3,02	3,54	1,60	3,01
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C) en USD					
Actif net en USD	10 469 106,33	9 023 027,97	6 653 847,21	10 876 881,45	14 181 073,83
Nombre de titres	108,5017	66,5648	49,6452	63,2307	74,2891
Valeur liquidative unitaire en USD	96 487,94	135 552,54	134 028,00	172 018,99	190 890,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	18 612,86	32 395,65	-2 847,03	24 668,96	-578,70
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2 497,20	-4 646,48	6 945,18	2 770,93	6 321,21
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C) en USD					
Actif net en USD	92 094,06	94 744,05	64 666,70	99 791,72	422 169,13
Nombre de titres	953,5528	702,5528	488,8658	588,8655	2 268,3053
Valeur liquidative unitaire en USD	96,57	134,85	132,27	169,46	186,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	18,69	32,29	-2,79	24,31	-0,51
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2,55	-4,54	6,67	3,36	4,99

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) en USD					
Actif net en USD	6 977 529,54	8 606 797,30	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	359,4497	317,1121	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	19 411,69	27 141,18	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3 749,78	6 498,27	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	420,43	-1 036,69	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) en USD					
Actif net en USD	9 274 484,83	14 450 185,86	23 531 846,62	32 836 848,78	45 830 551,90
Nombre de titres	109 013,8891	122 811,2894	205 657,4521	226 082,7261	287 137,5397
Valeur liquidative unitaire en USD	85,07	117,66	114,42	145,24	159,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	16,49	28,26	-2,41	20,92	-0,50
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,94	-4,78	4,90	1,83	4,22

5. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. REGLES D'EVALUATION DES ACTIFS

1.1. PORTEFEUILLE TITRES

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du FCP) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du FCP est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels du FCP sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

5. Comptes de l'exercice

Le FCP s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Valorisation des obligations russes

Au 30 Juin 2026, la société de gestion valorise les obligations d'Etat libellées en rouble qui rentrent dans le champ d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depositary) à 0 puisque le dépositaire central où ces actifs sont détenus (Clearstream) ne permet pas les transactions (même intra-Clearstream).
Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous
la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

5. Comptes de l'exercice

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions Prospectus H2O Allegro FCP 26 financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois peuvent être évalués de façon linéaire.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

5. Comptes de l'exercice

1.2. OPERATIONS A TERME FERMES ET CONDITIONNELLES

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement. Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

1.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes (futures) :

Engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) * nominal du contrat * quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

5. Comptes de l'exercice

Engagements sur contrats d'échange

- De taux

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

- Autres contrats d'échange :

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

5. Comptes de l'exercice

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

2. MECANISME D'AJUSTEMENT (« SWING PRICING ») DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Dès la création du FCP, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

5. Comptes de l'exercice

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Les notations retenues pour ce tableau sont définies comme suit :

- Si l'émission est notée simultanément par les trois agences, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins deux des trois notations effectuées par les agences sont « Investment Grade » .
- Si l'émission est notée par deux agences seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins l'une des deux notations effectuées par les agences sont « Investment Grade ».
- Si l'émission est notée par une agence seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation société de gestion et la notation de l'agence sont « Investment Grade ».
- En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur sera prise en compte.
- Si l'émission et l'émetteur ne sont pas notés, alors le titre apparait dans la catégorie « Non notés ».
- Les émissions et émetteurs notés qui ne sont pas catégorisés « Investment Grade » sont référencés « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

• Les frais de gestion financière ;
• Les frais de fonctionnement et autres services ;
• Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans d'autres OPCVM/FIA ou fonds d'investissement ;
• Les commissions de surperformance.

5. Comptes de l'exercice

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum Pour toutes les catégories de parts R : 1,78% TTC
		Pour toutes les catégories de parts N : 0,98% TTC
		Part HGBP-I : 0,93% TTC
		Parts EUR-I(C), EUR-I(D), HSGD-I, HUSD-I et HCHF-I : 0,88% TTC
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum Pour toutes les parts : 0,15% TTC
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Parts EUR-R, EUR- I(C), EUR-I(D), HSGD-R, HSGD-I, HUSD-R, HUSD-I, HCHF-R, HCHF-I, EUR-N et HUSD-N : 25 % TTC de la surperformance par rapport à l'Indice défini ci-dessous Parts HGBP-I : Néant

5. Comptes de l'exercice

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les porteurs pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...

- Frais d'information clients et distributeurs :
  - o Frais de constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

- Frais des données
  - o Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
  - o Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ...) ;
  - o Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;
  - o Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques ;
  - o Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

5. Comptes de l'exercice

- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais d'audit ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
  - o Frais de garantie ;
  - o Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux *reporting*s régulateurs
  - o Frais de mise en œuvre des *reportings* réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ;
  - o Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
  - o Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

- Frais opérationnels
  - o Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.

- Frais liés à la connaissance client
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

5. Comptes de l'exercice

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La performance de chaque catégorie de parts du Fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de ladite catégorie de part.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie de part (modèle fondé sur un indice de référence).

Ajustée des souscriptions-rachats, toute sous-performance de la catégorie de part concernée par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quelle que soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé et l'actif de référence sont calculés pour chaque catégorie de part et s'entendent de la manière suivante :

- L'actif valorisé est égal au montant de l'actif du Fonds, correspondant à la catégorie de part concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.
- L'actif de référence est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie de part, et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable. En début de période d'observation :
  - si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence à cette même date, l'actif de référence est alors égal au produit du nombre de parts correspondant à la catégorie de part concernée à cette même date et de la valeur liquidative la plus élevée de la catégorie de part concernée, constatée à la fin de chaque période d'observation depuis sa date de lancement et pour laquelle des commissions de performances ont été prélevées (nommé ci-après « High Water Mark » ou HWM);
  - si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable à la catégorie de part.

L'indice de référence pour les parts libellées en EUR est égal à

- l'€STR capitalisé + 2,1% l'an pour les parts EUR-R
- l'€STR capitalisé + 2,9% l'an pour les parts EUR-N
- l'€STR capitalisé + 3% l'an pour les parts EUR-I (C) et (D)

L'indice de référence pour les parts libellées en CHF est égal au :

- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HCHF-R
- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 3% l'an pour les parts HCHF-I

5. Comptes de l'exercice

L'indice de référence pour les parts libellées en SGD est égal au :

- SORA 1 mois (Singapore Overnight Rate Average) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HSGD-R
- SORA 1 mois (Singapore Overnight Rate Average) capitalisé + 3% l'an pour les parts HSGD-I

L'indice de référence pour les parts libellées en USD est égal au :

- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HUSD-R
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,9% l'an pour les parts HUSD-N
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 3% l'an pour les parts HUSD-I

La performance du Fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie de part.

Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indice de référence sont disponibles sur le site internet www.h2o-am.com ainsi que dans les rapports mensuels et le rapport annuel du Fonds consultables sur ce même site.

La période d'observation est définie comme suit :

- La première période d'observation : du 8 octobre 2020 au dernier jour de bourse de juin 2022.
- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante.

Au début de chaque période d'observation, l'actif de référence retenu sera le plus élevé entre l'actif constaté le 8 octobre 2020 et tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du fonds. L'OPCVM étant issu d'une opération de scission prévue à l'article L.214-8-7 du Code monétaire et financier, l'actif constaté le 8 octobre 2020 sera l'actif le plus élevé entre l'actif constaté le jour de la scission et l'actif de référence du fonds scindé H2O ALLEGRO dont les actifs conservés par le fonds « H2O ALLEGRO SP » ex H2O ALLEGRO ont été retranchés à due proportion.

Afin d'éviter des variations artificielles avec l'actif valorisé, l'actif de référence sera retraité des montants de souscriptions/rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, une provision au titre de la commission de surperformance représentant 25% maximum de la différence entre ces deux actifs sera calculée lors de l'établissement de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

5. Comptes de l'exercice

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue avant la fin de la période d'observation en cours.

Les commissions de surperformance étant basées sur la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence de chaque catégorie de part concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la valeur liquidative de cette même catégorie de part. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une inéquité résiduelle entre les porteurs de parts.

Par exemple et de manière simplifiée, tout investisseur souscrivant dans une période de surperformance où une commission de performance est provisionnée « perd moins » en cas de baisse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une atténuation du fait de la réduction de la provision, alors même que son investissement n'a pas contribué à la constitution de cette provision. En parallèle, les investisseurs déjà présents ne bénéficieront pas de la totalité de la provision constituée depuis le début de la période d'observation concernée (ou depuis leur date de souscription, si celle-ci est postérieure au début de ladite période).

De même, tout investisseur souscrivant dans une période de sous-performance où les commissions de performance ne sont pas provisionnées « gagne plus » en cas de hausse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une appréciation de son investissement, sans contribuer à la constitution de provisions tant que l'actif valorisé de la catégorie de part est inférieur à l'actif de référence. Si le montant des pertes à recouvrer avant le déclenchement de nouvelles commissions pour la catégorie de part concernée reste identique, cette souscription réduit pour tous les porteurs la performance à réaliser pour combler la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Ainsi, les commissions de performance seront provisionnées plus tôt.

Il en découle que des commissions de surperformance pourront être prélevées lorsque la performance d'une catégorie de part sur une période d'observation donnée est négative, par exemple lorsque la variation de l'actif valorisé sur la période d'observation est supérieure à la variation de l'actif de référence sur cette même période par des mouvements au passif (souscriptions et/ou rachats) ou par une performance de l'indice de référence davantage négative que celle de la catégorie de part concernée.

5. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

5. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation

5. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**212 196 570,84**	**220 621 170,09**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	31 767 381,33	18 496 479,87
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-32 922 070,42	-73 723 400,07
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 592 504,86	4 572 033,61
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 043 272,69	44 758 179,16
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	14 813 497,25	-2 830 925,68
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*,**)	684 923,52 (*)	303 033,86 (**)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**229 089 534,69**	**212 196 570,84**

(*) 30/06/2026 : Dotation swing pricing

(**) 30/06/2025 : Dotation swing pricing.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

5. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	13,5273	3 564 223,14
Parts rachetées durant l'exercice	-45,0074	-11 581 352,00
Solde net des souscriptions/rachats	-31,4801	-8 017 128,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148,2445	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	2 606,4750	534 001,50
Parts rachetées durant l'exercice	-3 197,9466	-614 089,13
Solde net des souscriptions/rachats	-591,4716	-80 087,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	33 771,6202	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	63 883,8784	9 154 419,60
Parts rachetées durant l'exercice	-106 627,6138	-15 097 184,57
Solde net des souscriptions/rachats	-42 743,7354	-5 942 764,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	861 980,8190	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	17,6756	2 595 845,70
Parts rachetées durant l'exercice	-0,7516	-105 020,67
Solde net des souscriptions/rachats	16,9240	2 490 825,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19,7240	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 112,3393	150 838,57
Parts rachetées durant l'exercice	-2 960,1330	-396 258,66
Solde net des souscriptions/rachats	-1 847,7937	-245 420,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 062,9884	
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-86,0007	-85 113,30
Solde net des souscriptions/rachats	-86,0007	-85 113,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	300,0004	
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	6 416,8890	605 391,10
Parts rachetées durant l'exercice	-2 734,9643	-265 313,28
Solde net des souscriptions/rachats	3 681,9247	340 077,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 529,0424	

5. Comptes de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	21,5971	3 473 400,98
Parts rachetées durant l'exercice	-10,5387	-1 693 518,54
Solde net des souscriptions/rachats	11,0584	1 779 882,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	74,2891	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 679,4398	269 788,90
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 679,4398	269 788,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 268,3053	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	84 131,3185	11 419 471,84
Parts rachetées durant l'exercice	-23 076,5049	-3 084 220,27
Solde net des souscriptions/rachats	61 054,8136	8 335 251,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	287 137,5397	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

5. Comptes de l'exercice

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C) FR0011006188	Capitalisation	Capitalisation	EUR	39 267 912,12	148,2445	264 886,13
H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C) FR0013186673	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 726 604,65	33 771,6202	199,17
H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) FR0013393220	Capitalisation	Capitalisation	EUR	123 288 290,38	861 980,8190	143,02
H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C) FR0012518389	Capitalisation	Capitalisation	CHF	2 521 182,12	19,7240	127 823,06
H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) FR0013393253	Capitalisation	Capitalisation	CHF	894 251,76	7 062,9884	126,61
H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C) FR0011192327	Capitalisation	Capitalisation	GBP	292 790,39	300,0004	975,96
H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) FR0013393238	Capitalisation	Capitalisation	SGD	4 294 979,92	30 529,0424	140,68
H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C) FR0011973635	Capitalisation	Capitalisation	USD	14 181 073,83	74,2891	190 890,37
H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C) FR0013320546	Capitalisation	Capitalisation	USD	422 169,13	2 268,3053	186,11
H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) FR0013393246	Capitalisation	Capitalisation	USD	45 830 551,90	287 137,5397	159,61

5. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	142 263,45	142 263,45	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	34 106,65	34 106,65	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 952,46	0,00	0,00	0,00	13 952,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	1 638 857,78	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 815 227,88	0,00	0,00	13 952,46

5. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	3 221,63	1 960,55	0,00	304,23	2 599,18	5 823,86	128 353,99
Titres de créances	18 454,94	15 651,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 952,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	1 652 902,76	151 270,56	186 194,77	-351 510,31
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	35 629,03	17 612,27	0,00	1 653 206,99	153 869,74	192 018,63	-223 156,32

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

5. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 MXN +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 388,84	0,00	0,00	109 776,08	22 920,43
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 521,16	0,00	0,00	0,00	4 904,08
Comptes financiers	2 742,63	1 345,50	218,93	0,00	295,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-1 889,77	0,00	-18,19	0,00	-4 737,80
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	259 305,90	234 455,17	8 011,82	50 905,42	460 061,88
Devises à livrer	-552 508,88	-12 494,22	-214 430,04	0,00	-212 821,69
Futures options swaps	25 034,84	0,00	0,00	0,00	4,92
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-245 405,28	223 306,45	-206 217,48	160 681,50	270 626,97

5. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	109 870,95	32 392,49	0,00
Titres de créances	34 106,65	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**143 977,61**	**32 392,49**	**0,00**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

5. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	19,90	0,00
BNP PARIBAS FRANCE	555,08	0,00
CACEIS BANK LUXEMBOURG	173,88	0,00
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	1 853,82	0,00
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	680,40	0,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	489,86	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENT	900,00	0,00
DEUTSCHE BANK AG LONDRES	10 210,00	0,00
ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)	1 880,00	0,00
WELLS FARGO BANK	710,00	0,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	12 170,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	0,00	792,44
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	0,00	294,50
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	136,72
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	3 138,61
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	0,00	1 844,37
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	563,49
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	532,88
CACEIS BANK (FRANCE)	0,00	250,00
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	0,00	4 210,00
WELLS FARGO BANK	0,00	2 750,00

5. Comptes de l'exercice

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

5. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	255 884,04
	Souscriptions à recevoir	242 062,44
	Dépôts de garantie en espèces	17 560 738,91
	Coupons et dividendes en espèces	6 070 190,20
	Collatéraux	25 870 000,00
Total des créances		**49 998 875,59**
Dettes		
	Achats à règlement différé	255 090,08
	Rachats à payer	12 845,48
	Frais de gestion fixe	493 995,96
	Frais de gestion variable	2 142 505,39
	Collatéraux	7 742 884,35
	Autres dettes	6 129 756,74
Total des dettes		**16 777 078,00**
Total des créances et des dettes		33 221 797,59

5. Comptes de l'exercice

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	374 463,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Frais de gestion variables provisionnés	331 457,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,78
Frais de gestion variables acquis	113 507,85
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,27
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	64 622,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	50 573,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,77
Frais de gestion variables acquis	4 929,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 145 998,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,74
Frais de gestion variables provisionnés	1 043 723,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,85
Frais de gestion variables acquis	200 674,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 968,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	-465,79
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	834,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 683,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,74
Frais de gestion variables provisionnés	6 312,78
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,62
Frais de gestion variables acquis	3 843,19
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 145,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	47 056,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	16 551,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,61
Frais de gestion variables acquis	4 924,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	101 403,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	63 504,88
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,56
Frais de gestion variables acquis	10 887,23
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2026
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 414,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	-175,91
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	592 251,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	189 094,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,56
Frais de gestion variables acquis	42 172,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

5. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 684 704,05
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	3 957 450,00
	FR0013410867	H2O EUROSOVEREIGN PART I C	4 382 730,00
	LU1064603886	H2O LUX INVEST GLOBAL EM MACRO FUND S ACC	1 344 524,05
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**9 684 704,05**

5. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**7 544 713,17**	**3 758 794,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**7 544 713,17**	**3 758 794,15**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 544 713,17**	**3 758 794,15**

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**1 536 587,90**	**913 125,41**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 536 587,90**	**913 125,41**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 536 587,90**	**913 125,41**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 536 587,90	913 125,41
Total	**1 536 587,90**	**913 125,41**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**259 720,84**	**142 228,23**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**259 720,84**	**142 228,23**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**259 720,84**	**142 228,23**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	259 720,84	142 228,23
Total	**259 720,84**	**142 228,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**3 849 132,21**	**2 023 048,11**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 849 132,21**	**2 023 048,11**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 849 132,21**	**2 023 048,11**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 849 132,21	2 023 048,11
Total	**3 849 132,21**	**2 023 048,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**66 281,43**	**8 087,63**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**66 281,43**	**8 087,63**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**66 281,43**	**8 087,63**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	66 281,43	8 087,63
Total	**66 281,43**	**8 087,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**31 879,42**	**19 697,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**31 879,42**	**19 697,48**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**31 879,42**	**19 697,48**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	31 879,42	19 697,48
Total	**31 879,42**	**19 697,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**16 332,88**	**18 224,47**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**16 332,88**	**18 224,47**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**16 332,88**	**18 224,47**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 332,88	18 224,47
Total	**16 332,88**	**18 224,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**91 955,00**	**43 196,45**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**91 955,00**	**43 196,45**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**91 955,00**	**43 196,45**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	91 955,00	43 196,45
Total	**91 955,00**	**43 196,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**469 597,56**	**175 208,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**469 597,56**	**175 208,29**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**469 597,56**	**175 208,29**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	469 597,56	175 208,29
Total	**469 597,56**	**175 208,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**11 329,97**	**1 981,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**11 329,97**	**1 981,54**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**11 329,97**	**1 981,54**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 329,97	1 981,54
Total	**11 329,97**	**1 981,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**1 211 895,96**	**413 996,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 211 895,96**	**413 996,54**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 211 895,96**	**413 996,54**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 211 895,96	413 996,54
Total	**1 211 895,96**	**413 996,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-5 269 018,19**	**40 913 265,12**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-5 269 018,19**	**40 913 265,12**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-5 269 018,19**	**40 913 265,12**

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 116 396,32**	**8 661 868,81**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 116 396,32**	**8 661 868,81**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 116 396,32**	**8 661 868,81**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-1 116 396,32	8 661 868,81
Total	**-1 116 396,32**	**8 661 868,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-191 232,70**	**1 249 412,67**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-191 232,70**	**1 249 412,67**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-191 232,70**	**1 249 412,67**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-191 232,70	1 249 412,67
Total	**-191 232,70**	**1 249 412,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 503 169,43**	**23 879 227,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 503 169,43**	**23 879 227,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 503 169,43**	**23 879 227,05**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-3 503 169,43	23 879 227,05
Total	**-3 503 169,43**	**23 879 227,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-111 838,29**	**65 469,67**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-111 838,29**	**65 469,67**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-111 838,29**	**65 469,67**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-111 838,29	65 469,67
Total	**-111 838,29**	**65 469,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-40 179,37**	**205 475,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-40 179,37**	**205 475,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-40 179,37**	**205 475,30**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-40 179,37	205 475,30
Total	**-40 179,37**	**205 475,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-11 964,30**	**87 175,15**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-11 964,30**	**87 175,15**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-11 964,30**	**87 175,15**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-11 964,30	87 175,15
Total	**-11 964,30**	**87 175,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-105 777,74**	**459 985,26**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-105 777,74**	**459 985,26**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-105 777,74**	**459 985,26**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-105 777,74	459 985,26
Total	**-105 777,74**	**459 985,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-42 991,23**	**1 559 836,15**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-42 991,23**	**1 559 836,15**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-42 991,23**	**1 559 836,15**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-42 991,23	1 559 836,15
Total	**-42 991,23**	**1 559 836,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 174,25**	**14 315,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 174,25**	**14 315,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 174,25**	**14 315,63**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-1 174,25	14 315,63
Total	**-1 174,25**	**14 315,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-144 294,56**	**4 730 499,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-144 294,56**	**4 730 499,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-144 294,56**	**4 730 499,43**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-144 294,56	4 730 499,43
Total	**-144 294,56**	**4 730 499,43**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**142 263 447,66**	**62,09**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**142 263 447,66**	**62,09**
Banques commerciales			**915 280,37**	**0,40**
CRED SUIS SA GROUP AG 7.5% PERP	USD	2 400 000	566 780,37	0,25
NOVO BAN 2.625% 08-05-17 EMTN	EUR	1 700 000	348 500,00	0,15
Biens de consommation durables			**0,00**	**0,00**
CORPORACION GEO SA DE CV 0.0% 30-06-20	USD	1 170 000	0,00	0,00
CORPORACION GEO SA DE CV 52.0% 27-03-22 DEFAULT	USD	5 814 000	0,00	0,00
Epargne et prêts hypothécaires			**430 500,00**	**0,19**
BANCO ESPIRITO SANTO SA 4.75% 15/01/2018 DEFAULT	EUR	2 100 000	430 500,00	0,19
Pétrole et gaz			**5 375 391,57**	**2,35**
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 12-04-37 DEFAULT	USD	3 029 000	972 204,88	0,42
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 15-11-26	USD	5 950 991	1 960 553,02	0,86
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 16-05-24	USD	7 430 400	2 442 633,67	1,07
Services aux collectivités			**135 542 275,72**	**59,15**
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	100 000	94 877,75	0,04
MEXICAN BONOS 10.0% 20-11-36	MXN	458 610	2 467 034,45	1,08
MEXICAN BONOS 7.75% 13-11-42	MXN	5 025 602	21 736 485,60	9,49
MEXICAN BONOS 7.75% 23-11-34	MXN	1 240 000	5 823 863,27	2,54
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	84 317	413 270,64	0,18
MEXICAN BONOS 8.0% 07-11-47	MXN	6 100 000	26 538 667,05	11,58
MEXICAN BONOS 8.0% 29-04-55	MXN	850 000	3 639 617,13	1,59
MEXICAN BONOS 8.0% 31-07-53	MXN	11 170 000	49 157 138,54	21,44
REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE 8.75% 31/01/2044	ZAR	421 540 000	22 920 427,39	10,01
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	84 000 000	0,00	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.0% 16-08-23	RUB	39 000 000	0,00	0,00
SENEGAL GOVERNMENT INTL BOND 4.75% 13-03-28	EUR	800 000	304 226,78	0,13
SENEGAL GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 13-03-48	USD	750 000	355 633,37	0,16
SENEGAL GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 10-06-31	USD	4 400 000	2 091 033,75	0,91
TITRES DE CRÉANCES			**34 106 651,18**	**14,89**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**34 106 651,18**	**14,89**
Services aux collectivités			**29 334 988,78**	**12,81**
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-12-26	EUR	8 400 000	8 313 509,94	3,63
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-11-26	EUR	7 400 000	7 338 204,98	3,20
FRENCH REPUBLIC ZCP 15-07-26	EUR	11 800 000	11 789 899,21	5,15
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-08-26	EUR	1 900 000	1 893 374,65	0,83

5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			**4 771 662,40**	**2,08**
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-09-26	EUR	4 800 000	4 771 662,40	2,08
TITRES D'OPC			**9 684 704,05**	**4,23**
OPCVM			**9 684 704,05**	**4,23**
Gestion collective			**9 684 704,05**	**4,23**
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	35 000	3 957 450,00	1,73
H2O EUROSOVEREIGN PART I C	EUR	33 000	4 382 730,00	1,91
H2O LUX INVEST GLOBAL EM MACRO FUND S ACC	EUR	1 363,587	1 344 524,05	0,59
Total			186 054 802,89	81,21

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/CHF/JPY/20260916	6 561,17	0,00	CHF	1 144 546,72	JPY	-1 137 985,55
A/CHF/JPY/20260916	42 424,35	0,00	CHF	6 867 278,16	JPY	-6 824 853,81
A/EUR/CHF/20260724	98 126,46	0,00	EUR	11 163 939,19	CHF	-11 065 812,73
A/EUR/CZK/20260724	0,00	-16 128,45	EUR	3 487 034,34	CZK	-3 503 162,79
A/EUR/GBP/20260916	0,00	-1 266,98	EUR	528 952,66	GBP	-530 219,64
A/EUR/PLN/20260916	71,71	0,00	EUR	6 537,69	PLN	-6 465,98
A/EUR/USD/20260724	0,00	-717 550,46	EUR	24 990 538,69	USD	-25 708 089,15
A/EUR/USD/20260916	0,00	-16 431,62	EUR	3 056 657,21	USD	-3 073 088,83
A/EUR/USD/20260916	0,00	-7 892,12	EUR	3 084 692,77	USD	-3 092 584,89
A/EUR/USD/20260916	0,00	-21 369,70	EUR	1 334 633,49	USD	-1 356 003,19
A/GBP/USD/20260916	59,69	0,00	GBP	50 057,77	USD	-49 998,08
A/GBP/USD/20260916	0,00	-644,48	GBP	59 890,54	USD	-60 535,02
A/GBP/USD/20260916	0,00	-217,65	GBP	20 559,44	USD	-20 777,09
A/GBP/USD/20260916	85,62	0,00	GBP	13 408,34	USD	-13 322,72
A/NZD/USD/20260916	0,00	-1 065,00	NZD	49 880,70	USD	-50 945,70
A/USD/BRL/20260702	0,00	-64 968,81	USD	31 669 927,03	BRL	-31 734 895,84
A/USD/CLP/20260702	15 096,86	0,00	USD	15 213 597,11	CLP	-15 198 500,25
A/USD/ILS/20260724	560 944,91	0,00	USD	40 360 156,29	ILS	-39 799 211,38
A/USD/ILS/20260916	0,00	-5 087,61	USD	28 281 487,64	ILS	-28 286 575,25
A/USD/ILS/20260916	114 679,09	0,00	USD	17 171 483,97	ILS	-17 056 804,88
A/USD/ILS/20260916	153 329,28	0,00	USD	28 157 038,78	ILS	-28 003 709,50
A/USD/INR/20260727	0,00	-338 597,12	USD	13 622 511,45	INR	-13 961 108,57
A/USD/INR/20260804	0,00	-257 749,05	USD	10 184 237,27	INR	-10 441 986,32
A/USD/JPY/20260916	49 879,20	0,00	USD	4 581 256,15	JPY	-4 531 376,95
A/USD/SGD/20260916	855,58	0,00	USD	161 789,93	SGD	-160 934,35
A/USD/THB/20260724	491 074,31	0,00	USD	15 176 848,19	THB	-14 685 773,88
A/USD/TRY/20260916	0,00	-17 128,73	USD	2 445 270,36	TRY	-2 462 399,09
A/USD/TRY/20260916	0,00	-8 482,24	USD	1 222 635,18	TRY	-1 231 117,42
A/USD/TRY/20260916	0,00	-19 318,21	USD	2 484 501,01	TRY	-2 503 819,22
A/USD/TRY/20260916	0,00	-25 154,12	USD	3 229 850,85	TRY	-3 255 004,97
V/CHF/JPY/20260724	191 375,26	0,00	JPY	16 010 250,90	CHF	-15 818 875,64
V/CHF/JPY/20260724	128 803,79	0,00	JPY	11 202 016,85	CHF	-11 073 213,06
V/CHF/JPY/20260724	173 876,71	0,00	JPY	14 938 160,79	CHF	-14 764 284,08
V/CHF/JPY/20260724	194 496,31	0,00	JPY	13 383 174,82	CHF	-13 188 678,51
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-54 074,88	JPY	37 075 720,28	CHF	-37 129 795,16
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-40 602,33	JPY	36 717 895,41	CHF	-36 758 497,74
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-217 611,53	JPY	74 413 277,29	CHF	-74 630 888,82
V/EUR/CAD/20260916	0,00	-4 347,05	CAD	4 442 454,31	EUR	-4 446 801,36
V/EUR/CZK/20260724	0,00	-11 858,18	CZK	3 503 128,19	EUR	-3 514 986,37

5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/EUR/GBP/20260916	29,42	0,00	GBP	60 784,77	EUR	-60 755,35
V/EUR/HUF/20260916	43,96	0,00	HUF	28 958,21	EUR	-28 914,25
V/EUR/JPY/20260916	0,00	-21 369,72	JPY	4 373 344,30	EUR	-4 394 714,02
V/EUR/JPY/20260916	0,00	-29 997,42	JPY	4 631 359,92	EUR	-4 661 357,34
V/EUR/MXN/20260917	0,00	-13 550,18	MXN	9 264 518,56	EUR	-9 278 068,74
V/EUR/USD/20260916	0,00	-19 438,66	USD	4 679 061,86	EUR	-4 698 500,52
V/EUR/USD/20260916	484 589,07	0,00	USD	40 664 248,18	EUR	-40 179 659,11
V/USD/BRL/20260702	0,00	-752 766,17	BRL	31 734 895,84	USD	-32 487 662,01
V/USD/BRL/20260713	10 892,34	0,00	BRL	18 657 047,03	USD	-18 646 154,69
V/USD/BRL/20260804	61 624,29	0,00	BRL	31 734 895,84	USD	-31 673 271,55
V/USD/BRL/20260811	19 900,39	0,00	BRL	19 541 326,94	USD	-19 521 426,55
V/USD/BRL/20260923	0,00	-28 325,61	BRL	18 860 349,84	USD	-18 888 675,45
V/USD/CAD/20260916	0,00	-1 312,98	CAD	68 166,78	USD	-69 479,76
V/USD/CLP/20260702	0,00	-661 421,65	CLP	15 198 500,25	USD	-15 859 921,90
V/USD/CLP/20260710	0,00	-381 404,05	CLP	10 609 692,93	USD	-10 991 096,98
V/USD/CLP/20260710	0,00	-91 838,36	CLP	3 536 564,31	USD	-3 628 402,67
V/USD/CLP/20260715	0,00	-358 077,25	CLP	11 022 466,88	USD	-11 380 544,13
V/USD/CLP/20260715	0,00	-129 420,10	CLP	3 674 155,62	USD	-3 803 575,72
V/USD/CLP/20260928	0,00	-11 152,55	CLP	15 198 500,25	USD	-15 209 652,80
V/USD/CNH/20260916	0,00	-31,35	CNH	12 885,44	USD	-12 916,79
V/USD/INR/20260727	0,00	-4 707,07	INR	2 359 626,59	USD	-2 364 333,66
V/USD/INR/20260727	75,81	0,00	INR	2 350 734,88	USD	-2 350 659,07
V/USD/INR/20260727	1 125,18	0,00	INR	2 343 730,42	USD	-2 342 605,24
V/USD/INR/20260727	0,00	-105,23	INR	11 869 111,21	USD	-11 869 216,44
V/USD/INR/20260727	0,00	-1 428,37	INR	2 345 018,42	USD	-2 346 446,79
V/USD/INR/20260727	0,00	-1 636,17	INR	2 344 810,62	USD	-2 346 446,79
V/USD/INR/20260727	21 185,92	0,00	INR	13 961 108,57	USD	-13 939 922,65
V/USD/INR/20260804	97 817,02	0,00	INR	10 440 956,54	USD	-10 343 139,52
V/USD/JPY/20260724	0,00	-207 892,90	JPY	7 817 520,34	USD	-8 025 413,24
V/USD/JPY/20260916	0,00	-37 279,93	JPY	4 617 473,77	USD	-4 654 753,70
V/USD/JPY/20260916	0,00	-59 038,26	JPY	4 657 435,15	USD	-4 716 473,41
V/USD/JPY/20260916	0,00	-37 218,26	JPY	4 617 535,44	USD	-4 654 753,70
V/USD/KRW/20260708	0,00	-1 292 944,54	KRW	28 082 182,74	USD	-29 375 127,28
V/USD/KRW/20260908	0,00	-233 143,45	KRW	20 194 225,15	USD	-20 427 368,60
V/USD/KRW/20260928	0,00	-197 061,11	KRW	28 095 903,06	USD	-28 292 964,17
V/USD/MXN/20260724	0,00	-18 750,31	MXN	22 642 545,23	USD	-22 661 295,54
V/USD/MXN/20260917	51 906,27	0,00	MXN	18 998 359,13	USD	-18 946 452,86
V/USD/THB/20260724	0,00	-119 590,40	THB	14 682 016,15	USD	-14 801 606,55
V/USD/TRY/20260916	164 999,43	0,00	TRY	8 761 644,78	USD	-8 596 645,35

5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/TWD/20260715	0,00	-15 804,88	TWD	2 299 321,34	USD	-2 315 126,22
V/USD/TWD/20260715	0,00	-15 713,68	TWD	2 289 236,59	USD	-2 304 950,27
V/USD/TWD/20260715	0,00	-120 627,11	TWD	28 210 877,93	USD	-28 331 505,04
V/USD/TWD/20260908	0,00	-51 126,14	TWD	32 851 628,41	USD	-32 902 754,55
V/USD/TWD/20260908	0,00	-8 407,81	TWD	2 346 200,57	USD	-2 354 608,38
V/USD/ZAR/20260724	173 855,37	0,00	ZAR	17 418 103,11	USD	-17 244 247,74
V/USD/ZAR/20260916	334 934,62	0,00	ZAR	38 736 873,70	USD	-38 401 939,08
Total	3 644 719,39	-6 770 127,99		1 060 393 181,35		-1 063 518 589,95

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 0926	-431	0,00	-1 235 834,59	-43 912 153,97
EURO BOBL 0926	275	240 625,00	0,00	31 733 625,00
EURO BTP 0926	1 601	2 792 882,59	0,00	191 183 415,00
EURO BUND 0926	926	1 670 600,00	0,00	117 986 290,00
EURO-OAT 0926	-505	0,00	-341 745,00	-60 627 775,00
EURO SCHATZ 0926	6 723	1 341 107,50	0,00	712 352 272,50
FV CBOT UST 5 0926	1 276	362 134,09	0,00	119 536 935,30
LONG GILT FUT 0926	77	225 615,28	0,00	7 979 341,77
TU CBOT UST 2 0926	5 216	0,00	-525 860,97	940 550 489,77
US 10YR NOTE 0926	-731	0,00	-465 673,36	-70 326 501,41
US TBOND 30 0926	-2 262	0,00	-5 920 161,73	-225 207 048,67
XEUR FGBX BUX 0926	-739	0,00	-2 526 650,00	-82 391 110,00
Sous-total 1.		**6 632 964,46**	**-11 015 925,65**	**1 638 857 780,29**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		6 632 964,46	-11 015 925,65	1 638 857 780,29

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

5. Comptes de l'exercice

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CME BRL/USD 0826	1 139	87 358,96	0,00	19 100 391,41
Sous-total 1.		**87 358,96**	**0,00**	**19 100 391,41**
2. Options				
EURCZK C25.2 1126	22 610 000	10 522,57	0,00	1 417 965,76
EURCZK C25 0826	16 000 000	954,53	0,00	102 633,15
EURMXN C21.6 0826	16 780 000	2 817,28	0,00	124 063,30
EURMXN C21.65 0726	11 750 000	198,65	0,00	2 761,51
EURMXN C21.7 0726	22 610 000	26,08	0,00	16,92
USDCAD C1.45 1226	33 550 000	113 697,94	0,00	6 609 534,85
Sous-total 2.		**128 217,05**	**0,00**	**8 256 975,49**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		215 576,01	0,00	27 357 366,90

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

5. Comptes de l'exercice

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

5. Comptes de l'exercice

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/260729	109,49	0,00	EUR	22 079,07	USD	-21 969,58	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/A/EUR/USD/260729	10,04	0,00	EUR	8 509,70	USD	-8 499,66	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/A/EUR/USD/260729	22,99	0,00	EUR	4 637,09	USD	-4 614,10	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/A/EUR/USD/260729	5,32	0,00	EUR	4 517,97	USD	-4 512,65	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/V/EUR/USD/260729	0,00	-289 360,56	USD	40 433 136,36	EUR	-40 722 496,92	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/V/EUR/USD/260729	0,00	-90 022,10	USD	12 610 263,90	EUR	-12 700 286,00	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/V/EUR/USD/260729	0,00	-2 691,43	USD	376 551,23	EUR	-379 242,66	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G2/V/EUR/USD/260729	0,00	-801,02	USD	242 062,46	EUR	-242 863,48	FR0011973635 FR0013320546 FR0013393246
G4/V/EUR/GBP/260729	77,51	0,00	GBP	346 588,26	EUR	-346 510,75	FR0011192327
G5/V/EUR/CHF/260729	0,00	-800,46	CHF	2 790 372,71	EUR	-2 791 173,17	FR0012518389 FR0013393253
G5/V/EUR/CHF/260729	0,00	-282,47	CHF	984 634,14	EUR	-984 916,61	FR0012518389 FR0013393253
GS/V/EUR/SGD/260729	0,00	-11 855,14	SGD	2 948 198,30	EUR	-2 960 053,44	FR0013393238
Total	225,35	-395 813,18		60 771 551,19		-61 167 139,02	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

5. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	186 054 802,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-3 125 408,60
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-4 382 961,19
Total instruments financiers à terme - change	215 576,01
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-395 587,83
Autres actifs (+)	70 974 282,86
Autres passifs (-)	-20 251 169,45
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**229 089 534,69**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	EUR	148,2445	264 886,13
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	EUR	33 771,6202	199,17
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	EUR	861 980,8190	143,02
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	CHF	19,7240	127 823,06
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	CHF	7 062,9884	126,61
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	GBP	300,0004	975,96
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	SGD	30 529,0424	140,68
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	USD	74,2891	190 890,37
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	USD	2 268,3053	186,11
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	USD	287 137,5397	159,61



Asset Management

H2O AM EUROPE
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France